

# FEMMES DU MAROC ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI : QUELS CHANGEMENTS ?

HAYAT ZERARI \*

*Au moment de l'accès à l'indépendance, le statut et la situation de la femme marocaine restent toujours marqués par de profondes inégalités comparés à ceux des hommes. Une lente évolution verra le jour à travers les effets de l'urbanisation, de l'entrée dans le monde du travail et de la maîtrise de la maternité.*

*A partir des années 80, sous l'influence d'organisations féminines, la place des femmes dans la vie politique et sociale sera posée avec plus de force. Le débat se cristallisera avec vigueur autour des projets de réforme du code de la famille à partir des années 2000.*

**I**nterroger les changements survenus dans la vie des femmes au cours des cinq dernières décennies est une tâche difficile tant les changements intervenus sont multiples, complexes et significatifs. Une histoire du Maroc au féminin reste à écrire. L'une des difficultés majeures que rencontrera tout chercheur(e) intéressé par l'interrogation des différentes facettes de la vie quotidienne réside dans la dispersion et l'insuffisance des données et des informations relatives à cette thématique.

Nous nous proposons d'aborder quelques domaines significatifs en vue d'éclairer la compréhension des changements intervenus dans les conditions de vie des Marocaines. Il s'agit particulièrement de l'accès des femmes à l'éducation, au travail, au contrôle de la fécondité et enfin à la sphère politique et de décision, l'objectif étant de situer qualitativement les changements survenus, en relation avec les rapports de genre. Les rôles investis socialement, par les hommes et les femmes, sont déterminés par différents facteurs historiques, socioculturels et politiques.

---

\* ANTHROPOLOGUE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION MAROCAINE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Le premier moment d'interpellation de la question féminine va être celui du Maroc colonial. Quel a été l'impact de la colonisation ? La lutte pour l'indépendance a-t-elle permis l'émancipation des femmes ?

La situation des femmes du Maroc indépendant constituera le second volet de cette contribution et consistera dans une lecture synthétique des différentes phases de l'évolution des rôles et statuts des femmes.

## **Les femmes dans le Maroc colonial**

Durant la période de la lutte pour l'indépendance, la question de l'émancipation des femmes s'est posée dans un contexte marqué par l'agression coloniale, la défense de l'identité musulmane et la revendication nationaliste. Dans cette perspective, la question féminine s'est réduite principalement à la revendication de l'instruction des jeunes filles musulmanes, avec cette triple limite qu'il s'agit d'une instruction axée sur la morale et l'histoire de l'islam et préparant les jeunes filles, à travers des travaux manuels de type domestique, au rôle de reproductrices qui leur est assigné au sein de la société.

Au contact des colons, un réaménagement des codes culturels s'est vu activé, générant des interactions entre mots, objets et croyances dans le cadre des rapports entre ces communautés et les populations locales.

Dans leur explication de la formation du lien social dans le Maroc précolonial, les savants coloniaux et anthropologues contemporains ont produit une typologie à deux termes, éclairante, mais réductrice. Ils ont opposé l'islam scripturaire des lettrés – masculin et citadin – à l'islam vernaculaire, transmis par la tradition orale – et donc par la société des femmes – et majoritairement paysan. Mais la fascination pour les croyances locales a trop mis en exergue un islam de femmes basé sur des pratiques déviantes.

Dans ce contexte colonial, les remaniements culturels se sont opérés de manière différenciée selon le milieu d'appartenance.

A l'intérieur de la société, ce qui frappe, c'est la ruralité du Maroc. Le pourcentage de la société citadine reste inférieur à 10 %. Le Maroc a engendré de grandes cités (Fès, Marrakech) et des villes moyennes (Tétouan) analogues à celles du Proche-Orient. Les rapports entre l'homme et la femme ne répondaient pas à des critères simples<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Hachette, 2003.

La place des femme dans la famille bourgeoise ne changeait pas au même rythme que celui des femmes des faubourgs et des bidonvilles ou encore moins de celui des femmes rurales.

Au sein des vieilles cités, la morphologie de la famille a commencé à changer. La polygamie a connu un reflux irréversible. Sous l'influence du réformisme musulman, les formes de croyance se sont modifiées. D'une part, la réforme (*l'islâh*) a contribué à épurer certaines pratiques religieuses féminines, en luttant contre les déviations supposées de l'islam et en naturalisant l'idéal de la « femme nouvelle » (*al mar'a al jadida*). En neutralisant la charge émotionnelle de la pratique religieuse des femmes (confréries, *zaouïas*, saints...), l'islam salafiste surveille et contraint les croyances et les représentations des femmes. Cet idéal de la femme nouvelle, légitimé par le modernisme oriental que véhicule abondamment la radio arabe et le film égyptien après 1945, a travaillé ardemment l'imaginaire des jeunes femmes citadines.

### **Changement de perception et nouveaux rôles**

Dans la société citadine, l'évolution s'opère sous l'influence de la *salafiyya*.

Elle est donc rythmée et modulée par les hommes.

C'est d'abord l'accès des femmes à la mosquée et aux biens spirituels et au travail. La bourgeoisie est à la recherche d'un style de vie nouveau qui valorise l'idéal de la femme d'intérieur accomplie : mère consciente de ses devoirs d'éducatrice, d'épouse et de gardienne des valeurs.

Des femmes de la « bonne société » accèdent au savoir coranique diffusé dans des Kutab (écoles) spécialisées. D'autres fondent et dirigent des congrégations féminines marquées par des pratiques de dévotion parallèles et non pas antagonistes de celles des hommes. Et surtout, les femmes initient les petits garçons à la religion musulmane : bribes du texte coranique, hymnes en l'honneur du Prophète.

En milieu populaire citadin ou périurbain, le travail salarié constitue le changement social le plus spectaculaire. La colonisation met au travail un nombre considérable de femmes : ouvrières agricoles saisonnières, employées dans les conserveries de poissons, de légumes et de fruits, ouvrières d'usines, employées de maison. Le recensement de 1952 fait ressortir qu'une femme sur huit est salariée.

Le travail salarié révèle au plein jour une catégorie, nouvelle et numériquement significative, de femmes chefs de famille. La grande ville industrielle met en scène une catégorie de femmes que

la société cantonnait aux seconds rôles. Cette sortie n'est pas accompagnée de changement de perception de soi. Un déphasage est ainsi constaté entre une conscience collective dormante et des conditions économique et sociale en pleine mutation<sup>2</sup>.

La colonisation accentue la séparation entre les sexes en ville, là où les contacts intercommunautaires se multiplient<sup>3</sup>. Les hommes se durcissent avec les femmes comme s'ils reportaient sur elles la responsabilité de leur malheur historique et le leur faisaient expier par un détournement de culpabilité. Jacques Berque affirmait que la colonisation a exacerbé la masculinité de l'homme maghrébin. Privé de la maîtrise de son histoire, il compense en se repliant sur sa foi et sa sexualité. La femme est pour lui un conservatoire de la nationalité vaincue. La famille s'offre comme un refuge où se pansent les blessures qu'inflige à l'homme la situation coloniale. Si la claustration des femmes s'accroît, c'est pour les soustraire au désir des vainqueurs. Ainsi, des opuscules et traités de morale à répétition déplorent « la corruption des mœurs » du fait du dévergondage des femmes. Il y aura, dans le courant des années 1920, une critique acharnée des mariages somptuaires par les réformistes musulmans.

Ainsi les hommes n'assistent pas à cette effervescence sans réagir. L'intrusion des femmes dans l'espace public provoque une crispation masculine devant la femme nouvelle.

L'irruption timide des femmes sur la scène sociale entame un processus de changement du rapport masculin/féminin. Les résistances aux changements s'expriment de différentes manières notamment à travers la violence contre les femmes dont la fréquence a été relevée.

Plus globalement, la colonisation ne dérègle pas le rapport entre masculin et féminin, mais agit comme un révélateur. Elle expose la faille entre les genres et l'approfondit. Mais elle ne fait qu'ébranler, sauf à la marge, la force d'inertie face au changement qui reste considérable.

## **La situation des femmes et des hommes dans le Maroc d'aujourd'hui**

Les données socio-démographiques témoignent des transformations profondes ayant vivement changé tant le profil

---

<sup>2</sup> Daniel Rivet, *op. cit.*

<sup>3</sup> Daniel Rivet, *op. cit.*

économique et social que politique du Maroc. Ces changements confirment la nécessité d'assurer une place égale aux hommes et aux femmes au niveau du développement humain et social du pays.

Le pourcentage de la population urbaine est en progression permanente. Le Maroc d'aujourd'hui compte plus de population urbaine que rurale. L'urbanisation du pays se consolide et une forte migration vers les zones urbaines marque la mobilité des populations. Le recul de l'âge moyen au premier mariage et la baisse du taux de la fécondité témoignent de transformations sociales et culturelles significatives dans la vie des femmes.

La présentation succincte de l'évolution observée au niveau des domaines de l'éducation, de la santé reproductive, de l'emploi et du politique témoigne non seulement du chemin parcouru en terme de changement de perception du rôle et du statut des femmes mais elle permet aussi de voir les écarts persistants à surmonter en terme d'inégalité de genre.

### **Éducation et émancipation**

L'accès à l'éducation a constitué un tremplin important favorisant non seulement le décloisonnement de l'espace public et sa mixité mais aussi l'investissement personnel et la possibilité de se construire un avenir en dehors des rôles socialement attribués.

L'école a formé les premières générations de filles qui, par la suite, ont pu accéder au travail rémunéré, aux responsabilités publiques et politiques.

A l'aube de l'indépendance, la scolarisation des filles est restée un phénomène citoyen. La première école pour les filles musulmanes a vu le jour en 1931 à Salé et était destinée aux filles de notables. Les années quarante ont permis de consolider l'initiative par la création d'autres écoles. La scolarisation était perçue alors comme étant un levier de développement du pays, grâce à une élite instruite, engagée et porteuse d'un projet de société pour le Maroc et où les femmes auraient un rôle essentiel à jouer. La résistance des orthodoxes, exprimée à diverses occasions, n'a pas eu d'effet sur l'émergence d'une élite citadine minoritaire mais consciente du rôle social et politique à jouer <sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Voir Abderrazak Moulay R'chid, 1985 (1981), *La condition de la femme au Maroc*, Université Mohamed V, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.

Si les progrès enregistrés depuis l'indépendance sont considérables, l'écart significatif entre l'urbain et le rural persiste, illustrant l'existence d'une grande disparité géographique, sociale et de genre.

Dix millions de personnes sont analphabètes, dont une majorité sont des femmes (62 %). Inégalités des sexes mais aussi spatiales, puisque les femmes rurales souffrent plus de l'analphabétisme que les citadines. Parmi les enfants analphabètes âgés de 7 à 15 ans, 27,4 % sont des garçons et 40,6 % sont des filles.

Un « Plan d'action de lutte contre l'analphabétisme pour un développement global » a été mis en place en 2003. Les femmes y constituent une cible prioritaire. Plusieurs associations de femmes mais aussi de développement ont priorisé la question de la lutte pour l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation des femmes et des enfants au niveau de leurs programmes et plans d'action. Ces efforts consentis tentent de réduire les écarts et les disparités sociales, spatiales et de genre.

Les écarts entre les filles et les garçons, entre l'urbain et le rural, témoignent d'une longue discrimination dont sont victimes les enfants ruraux en général, et les filles en particulier.

Cette pénalisation des filles rurales s'accroît dès que l'on avance vers les niveaux scolaires supérieurs<sup>5</sup>, posant de manière urgente et cruciale la question de la persistance de la rétention des filles rurales à la fin du cycle fondamental.

De multiples contraintes majeures persistent : accessibilité, pauvreté, éloignement géographique et accessibilité des établissements scolaires, analphabétisme des mères, mariage précoce des filles....

### **Le contrôle de la fécondité : le corps maîtrisé**

En 1962, les femmes mettaient au monde une moyenne de sept à huit enfants. En 1997, l'indice est passé de 7,7 à 2,6 enfants par femme en milieu urbain, et de 6,9 à 4,3 en milieu rural.

Cette mutation importante serait à mettre en relation avec les facteurs sociologiques et démographiques dont principalement la

---

<sup>5</sup> Pour la période 1993-1995, le taux de scolarisation dans le premier cycle du fondamental se situe à 94,7 % en milieu urbain, et à peine 62,4 % dans le milieu rural.

En 1998-1999, le taux de scolarisation brut dans le premier cycle fondamental était de 70,5 % en niveau national, de 86,1 % en milieu urbain et de 57 % en milieu rural (de 47 % dans le cas de la fille rurale).

baisse de l'âge moyen au premier mariage et l'utilisation de la contraception.

A l'instar de la population masculine, les Marocaines se marient de plus en plus tardivement par rapport aux premières années de l'indépendance. L'âge du premier mariage est passé, au niveau de cette population, de 22,3 ans en 1982 et à 27,4 en 2000. Une nette différenciation persiste entre l'urbain et le rural. Pour le Maroc urbain, l'âge du premier mariage est passé de 23,8 en 1982 à 28,5 en 2000. Le rural a enregistré également une hausse significative allant de 20,8 en 1982 jusqu'à 25,7 en 2000.

Ces données attestent d'une évolution qualitative du statut social des femmes. Ces dernières sont, de ce fait moins soumises aux contraintes de la procréation (grossesses multiples, éducation des enfants...).

Le recours à la contraception peut être considéré comme le moment le plus important ayant permis une libération matérielle et psychologique favorisant l'autonomisation et le développement des capacités des femmes.

Enfin, il est nécessaire de souligner que la valeur symbolique de la fécondité a changé. L'investissement social du corps de la femme n'est plus aussi orienté vers la procréation et la sauvegarde de l'honneur masculin.

Partout la maîtrise de la fécondité par les femmes a constitué un moment important dans l'autonomisation des femmes et dans le processus de leur libération. Ce facteur influence par ailleurs l'accès des femmes au domaine public.

Par ailleurs et malgré les efforts consentis, la baisse de l'indice de fécondité n'a pas été accompagnée d'une amélioration en terme de santé reproductive. Les risques liés à l'accouchement persistent. La mortalité maternelle reste très élevée. Les raisons résident notamment dans le sous-équipement des infrastructures sanitaires et les difficultés d'accès à ces derniers.

Le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés en Afrique. Il est de 125 pour 100 000 naissances vivantes en ville et de 307 pour 100 000 naissances vivantes en milieu rural. Plusieurs programmes publics visant la santé de la mère et de l'enfant ont été mis en œuvre grâce notamment aux appuis de différents organismes internationaux.

### **L'accès à l'emploi : la conquête d'un espace**

La progression de l'emploi féminin est indéniable. Le nombre de femmes actives est passé au Maroc de moins de 1 million en 1960 à 2,4 millions en 2000. Dans le même temps, la population

active masculine a progressé moins rapidement. Cette augmentation de l'emploi féminin reflète l'expansion du secteur tertiaire. La moindre progression de l'emploi masculin, traduit, pour sa part, un ralentissement du taux d'activité des hommes qui correspond à la lente évolution des emplois agricoles et industriels. Parce que le taux d'emploi des femmes a augmenté plus vite que celui des hommes, certains pensent que la question de l'emploi féminin serait « réglée ».

Malgré cette évolution, les taux de chômage féminin sont dans toutes les catégories professionnelles, parmi les jeunes comme parmi les chômeurs de longue durée, supérieurs à ceux des hommes. N'oublions pas en effet que le taux d'emploi féminin demeure inférieur à celui des hommes. Les femmes au Maroc représentent 25,5 % de la population active mais plus de la moitié des chômeurs.

L'augmentation de l'emploi féminin pendant que l'emploi masculin évoluait à un moindre rythme a sans doute masqué la question du chômage des femmes. Ce paradoxe, croissance de l'emploi féminin et en même temps augmentation du chômage féminin s'explique-t-il par le nombre très important de femmes qui sont entrées sur le marché du travail... ou par le faible taux précédent de l'activité féminine ? Car le taux marocain d'activité féminine, s'il est parmi les plus élevés du monde arabe, est encore loin de ceux des pays industrialisés.

Une certaine fragilité de l'emploi féminin se manifeste. Si désormais le travail salarié des femmes est presque entré dans les mœurs, et participe réellement de l'identité féminine (les filles, à l'école, se préparent à un métier comme les garçons), le travail féminin n'est pas encore considéré à l'égal de celui de l'homme. Cela parce qu'il est effectivement différent : les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes emplois, n'effectuent pas les mêmes tâches. Ce qui ne serait pas grave si l'égalité des uns et des autres devant l'emploi était garantie.

C'est d'ailleurs parce que leur place est fragile, de par la nature des emplois qu'elles occupent, que les femmes sont plus touchées par le chômage. C'est aussi parce que leur place est encore fragile dans l'opinion que la mobilisation n'est pas plus forte pour s'attaquer au chômage féminin. Le taux de chômage féminin est à la fois la conséquence et l'illustration des places différentes qu'occupent hommes et femmes dans l'emploi, de l'évaluation différente des travaux effectués par des hommes et par des femmes, comme aussi de l'inégale répartition des responsabilités familiales entre hommes et femmes.

En dépit d'une féminisation de la population active, le chômage des femmes en milieu urbain est en progression constante,

particulièrement entre les années 1980 et 2000. Cette montée du chômage des femmes est le signe d'une plus grande fragilité de leur insertion. Elle est liée en grande partie à la nature du système productif dont la caractéristique principale est d'entretenir la précarité de l'activité féminine, sous la forme d'une main-d'œuvre occasionnelle circulant entre pôle formel et pôle informel, selon les aléas des marchés extérieurs (textiles, cuir et confection), mais elle est aussi à mettre en relation avec la place des femmes hors du travail, et dans la sphère domestique.

D'une manière générale, le chômage des femmes continue à affecter particulièrement les jeunes entre 25 et 34 ans. Le taux relatif à cette catégorie est largement supérieur aux autres tranches d'âge et à la moyenne nationale. La décomposition selon le sexe révèle toutefois une plus grande vulnérabilité des femmes. Les données relatives au taux de chômage par âge révèlent à cet égard que dans la catégorie des 25-34 ans, les femmes souffrent plus que les hommes. En somme, c'est dans cette tranche d'âge que le chômage est le plus préoccupant, là où le taux d'occupation est traditionnellement élevé.

Par ailleurs, quel que soit le sexe, les taux de chômage croissent avec les niveaux d'instruction. Néanmoins, la situation des femmes est beaucoup plus problématique en particulier pour les diplômées du supérieur qui trouvent plus de difficultés à s'insérer dans le marché du travail.

La vulnérabilité des femmes n'est pas indépendante du niveau d'instruction. En 2000, le taux de féminisation de la population au chômage s'élève à 35,5 % pour les diplômées de niveau supérieur (secondaire et supérieur), alors que ce taux est plus faible pour les diplômés de niveau moyen (30,2 %) ou pour les non-diplômées (4,2 %). Le taux de chômage des femmes croît avec le niveau d'instruction dans des proportions encore plus considérables que les hommes.

Le chômage structurel - qui se consolide - touche davantage les femmes que les hommes. Ainsi, en 2000, 71,1 % des femmes sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an contre 66 % des hommes. Ceci confirme le fait que les femmes soient particulièrement vulnérables et reflète le déséquilibre structurel qui domine le marché du travail. Le chômage atteint les tranches d'âge où le taux d'occupation est traditionnellement le plus élevé et il concerne de plus en plus des couches de la population jusque-là épargnées.

S'agissant de la durée de recherche d'un emploi, les femmes, sont là aussi, plus touchées que les hommes. Une proportion de 76,8 % (78,5 % en milieu urbain et 68,7 % en milieu rural) d'entre

elles en 2000 était à la recherche d'un emploi depuis plus d'une année, contre 63,3 % (55,2 % en milieu urbain et 50,5 % en milieu rural) pour les hommes. Cet état des choses reflète une fois encore la discrimination qui prévaut sur le marché du travail à l'encontre des femmes dans le milieu urbain mais aussi dans le milieu rural.

En moyenne, la plupart des chômeuses cherchent un emploi depuis plus d'un an : 55 % sont des chômeuses de longue durée. Cette donnée est d'autant plus inquiétante qu'elle cache le fait que les chômeuses acceptent plus vite que les chômeurs un emploi « à court terme » qui interrompt leur temps de recherche d'un emploi plus durable.

La formation initiale des filles et des garçons ne les prépare pas de la même manière à la vie active. Les filles au Maroc sont moins présentes dans l'enseignement professionnel et plus nombreuses dans l'enseignement général. Si elles sont de plus en plus nombreuses dans les universités, elles les retrouvent en majorité dans certaines filières (littéraires, pharmacie, droit) et bien peu dans les études universitaires scientifiques.

Toutefois, il est admis que la contribution de la femme à la vie économique est bien plus élevée quand on prend en considération des activités domestiques à caractère économique, systématiquement affectées à la femme sous l'effet d'une division sociale du travail consacrée par l'usage. Selon l'évaluation de l'activité économique féminine par l'approche budget-temps, le taux d'activité s'apprécie d'un point en milieu urbain et de neuf points en milieu rural<sup>6</sup> : la femme doit consacrer en moyenne une heure à l'approvisionnement du ménage en eau (la moitié en milieu urbain). Chez la femme rurale, la corvée du bois occupe en moyenne 1 h 47 min par jour.

### **L'accès aux postes de décision : vers un partage du pouvoir**

Le principe d'égalité est consacré par la Constitution. Les droits politiques et l'exercice des libertés publiques sont ainsi garantis.

La réalité n'est pas toujours conforme aux énonciations de principe. La représentation des femmes au niveau des instances

---

<sup>6</sup>L'écart entre les taux d'activité estimés par la méthode courante et l'approche budget-temps est substantiel en milieu rural et dans les milieux sociaux où certains travaux marchands de la femme sont assimilés à des occupations non économiques (cf. « Enquête nationale sur le budget temps des femmes 1997/1998 » volume 1, Direction de la Statistique).

publiques de décision au niveau national, local et régional est faible.

La féminisation de la fonction publique et l'augmentation du nombre de fonctionnaires femmes ne signifient pas pour autant l'existence d'une équité et d'une égalité des chances en matière d'accès à des responsabilités et des fonctions. Ainsi, une majorité de femmes fonctionnaires se retrouvent-elles dans un statut moyen.

Cependant, l'administration publique s'ouvre, depuis quelques années, à quelques femmes qui commencent à occuper certaines hautes responsabilités ministérielles. La progression est lente mais importante au regard de longues années d'exclusion des femmes du champ de la responsabilité et de la décision.

Quant au champ politique, il est resté particulièrement fermé aux femmes pendant des décennies. La présence formelle des femmes au niveau des institutions législatives et exécutives a connu une lente progression, alors que les femmes ont joué un rôle important aux différents niveaux de la vie publique et participé de manière active à la vie politique.

Au niveau local cette représentativité est fortement liée à l'adéquation représentation/participation politique des femmes au plan national, d'une part, et à la présence à des postes décisionnels politiques et de responsabilités publiques, d'autre part.

De même que pour les conseils municipaux, la représentativité des femmes au niveau des préfectures, des provinces et des régions reste dérisoire.

Le plaidoyer des associations de femmes s'oriente dans le sens du renforcement des capacités des femmes en vue d'une réelle représentativité au niveau politique et d'une meilleure redistribution des responsabilités dans les centres de décision, l'objectif étant d'asseoir des mesures de « discrimination positive » ou volontaristes dans l'optique d'une réduction des écarts entre les hommes et les femmes afin d'optimiser les conditions pour une égalité des chances.

La révision en 2002 de la loi organique de la Chambre des députés (chambre haute du Parlement) a introduit le scrutin de listes régionales et de liste nationale portant sur 30 sièges (près de 10 % des sièges). Suite au plaidoyer et aux mobilisations du mouvement des femmes, les partis politiques ont décidé de réserver la liste nationale à la candidature féminine uniquement permettant, ainsi, l'accès de 35 femmes au Parlement (30 élues sur la base de la liste nationale et 5 sur la base des listes régionales). De cette façon, le Maroc se retrouve aujourd'hui parmi les pays arabes qui ont la plus forte représentation des femmes au Parlement (10 %).

L'analyse du contexte démontre que quels que soient les efforts consentis, les inégalités et les discriminations sont réelles au quotidien pour les femmes et ce, à différents niveaux : analphabétisme, difficultés d'accès aux soins de santé et aux ressources (eau, éducation, crédits...), faible représentation politique et publique. Cette situation génère une faible visibilité sur la contribution économique des femmes, une pauvreté et une vulnérabilité encore plus prononcées (divorcées, veuves, femmes chefs de ménage...), ainsi qu'une exposition plus forte à la marginalité et à la violence, notamment conjugale et domestique.

### **Changement social et mouvement pour l'émancipation des femmes**

Dans l'histoire du Maroc, le processus d'émancipation féminine s'est toujours exprimé dans la remise en cause et la réforme du statut personnel et du droit de la famille, et ce dès la fin des années 1940.

La trame du conflit autour de la *Moudawana* (Code de la famille) s'imposera à la vie politique marocaine de l'indépendance jusqu'aux années 2000. Sa récurrence traduit une actualisation amplifiée des enjeux à la faveur de la relative libéralisation politique, de l'émergence d'une société civile combative et des mutations de l'environnement juridique et politique de ces dernières décennies. Elle exprime aussi, d'une certaine façon, les changements intervenus dans la structure familiale et la transformation du statut politique et social de la femme marocaine

C'est dire que le mouvement des femmes marocaines est issu de l'histoire récente de la société marocaine d'après l'indépendance.

Ce mouvement a connu une évolution significative caractérisée par des phases particulières<sup>7</sup>.

Au cours de la période coloniale, la priorité étant la revendication de l'indépendance, la mobilisation des femmes avait été délimitée par un mouvement réformiste inspiré par les idées de la *Nahda* mais dont la philosophie était salafiste. Les années 1940 ont vu naître un noyau de mobilisation féminine au sein du mouvement national. Mais le discours réformiste et *salafiste*, ayant marqué la culture politique qui prédominait à l'époque, n'a pas épargné l'action des femmes.

La période post-indépendance va confirmer cette approche de la femme épouse, éducatrice et mère investie de « l'honneur » des

---

<sup>7</sup> Rabéa Naciri, *Rapport sur le Développement humain*.

hommes et de la nation. Les diverses initiatives politiques féminines se sont vite vues canalisées dans un cadre contrôlé par l'autorité masculine selon une vision prédéterminée de la société à construire.

La scolarisation des filles a été privilégiée comme axe politique important dans le programme du mouvement nationaliste, l'objectif étant la formation des futures épouses et mères pour la patrie.

Mais un changement a été amorcé. D'une part, l'accès au savoir a favorisé des changements dans les modes de vie de cette tranche de femmes qui, en quelques années, ont vu leur existence se transformer. Les années de lutte pour l'indépendance ont permis aux femmes de la bourgeoisie d'accéder, non seulement au savoir par le biais de la scolarisation, mais aussi à l'activité politique et à la vie publique et communautaire. D'autre part, ces changements dénotent une remise en cause, de fait, des rôles traditionnels assignés aux femmes (ceux de mères et d'épouses), qui les cantonnaient dans un espace domestique considéré comme privé.

Les tensions politiques post-indépendance entre la monarchie et le mouvement national n'ont pas permis aux femmes militantes du mouvement de faire-valoir la priorité de leurs revendications, la question des droits des femmes étant considérée comme secondaires par rapport aux questions des droits politiques et sociaux.

A partir des années 1970, le Maroc a connu une ouverture caractérisée notamment par la reprise de l'activité des partis politiques de l'opposition. Les sections féminines de ces partis ont pu ainsi voir le jour. L'annonce de la Décennie de la Femme décrétée par les Nations Unies (1976-1985) et la promulgation de la Convention pour la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 1979) ont permis aux militantes de ces partis d'ouvrir le débat autour de la question des droits des femmes et, plus particulièrement, la révision du code de la famille (*Moudawana*).

Les années 1980 ont vu l'émergence d'organisations féminines autonomes. La question de l'émancipation des femmes et de la revendication de l'égalité et de la démocratie a ainsi été posée de manière indépendante. Les femmes ont commencé à apparaître en tant que groupe social. De 1985 – date de la création de la première association féminine autonome<sup>8</sup> – à la fin des années quatre-vingt-dix, années de la mobilisation des associations de femmes autour du débat sur le Plan d'action pour l'intégration des femmes

---

<sup>8</sup> ADFM (Association Démocratique des Femmes du Maroc).

au développement (1999/2000), des dizaines d'associations féministes ont été créées. Cette période a confirmé le renforcement du mouvement, sa diversité et sa large implantation dans différents champs d'intervention.

Si le mouvement des femmes a bénéficié de l'ouverture démocratique, il a aussi participé activement à son avènement. En portant sur la scène publique le débat sur le statut des femmes, l'égalité des droits et la priorité de la promotion de leurs conditions, les associations féminines ont recentré le débat sur les questions de droit, de modernité et de démocratie. Le dossier de la réforme de la *Moudawana* montre que la controverse autour du statut des femmes dans la famille a permis d'illustrer la confrontation entre deux visions de la société.

On peut aisément constater que la question des femmes a occupé, au Maroc, une place importante dans la sphère publique, sociale et politique durant la dernière décennie. Le débat déclenché par le plan de l'intégration des femmes au développement, comme celui du changement de la *Moudawana*, a permis de sortir la question des femmes de l'espace privé, dans lequel elle a trop longtemps été cantonnée, vers l'espace public, et à permis d'en faire, de ce fait, une question publique et politique.

La réforme du Code de la famille a constitué un moment important dans l'histoire du Maroc et l'aboutissement d'une mobilisation nationale autour d'un projet de société porté par le mouvement des femmes et soutenu par une société civile acquise au projet.

La mobilisation des ONG de femmes, depuis la fin des années 1980, a permis d'ouvrir des chantiers importants de réforme des lois : le Code de la famille (2004), le Code du travail (2004) les Codes pénal et de procédure pénale (2003 et 2002), le Livret de famille (2002), ainsi que le Code du Commerce et des obligations et Contrats (1995)<sup>9</sup>. Ces réformes n'auraient pas pu voir le jour sans une large mobilisation menée par les diverses organisations dont les organisations de femmes, à partir de réseaux et collectifs réunissant la société civile. Ils ont pu – au moyen de propositions, mémorandums, rapports parallèles, plaidoyers et lobbying – faire adhérer une large frange de la classe politique à leurs revendications<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> Malgré les progrès réalisés, la problématique de l'harmonisation interne des textes de lois et leur conformité avec les engagements internationaux du Maroc pour la promotion des droits fondamentaux des femmes reste posée.

<sup>10</sup> Voir à ce sujet le « Rapport parallèle des ONG », 2004.

Par ailleurs, les organisations de femmes ont été à l'origine des avancées en matière de participation politique des femmes et en faveur d'une plus grande prise en compte des femmes dans les politiques et programmes publics.

Plusieurs sujets tabous, confinés scrupuleusement dans l'enceinte familiale, ont pu être portés sur la scène publique et politique : les mères célibataires, le travail domestique des petites filles, la violence à l'égard des femmes (dont la violence conjugale), ainsi que le harcèlement sexuel sur les lieux du travail, qui vient d'être incriminé par le Code pénal lors de la révision partielle dont il a fait l'objet.

## Conclusion

A travers l'analyse des différents chantiers entamés depuis plus d'une décennie (développement de la société civile, ratification de conventions internationales par le gouvernement, création de l'IER <sup>11</sup>, promulgation du nouveau Code de la famille,...) le Maroc a entamé des changements significatifs et l'instauration d'un État de droit.

L'ensemble de ces changements ne pouvait prendre sa réelle mesure sans toucher de façon significative les rapports liés à la justice, donc celle de l'équité genre. La lutte des femmes pour l'égalité s'est inscrite tout naturellement dans ce mouvement et a profité de ce contexte pour affirmer la nécessité de la question de l'égalité au centre de la construction de la démocratie et de l'État moderne.

## Bibliographie

- Abderrazak Moulay R'chid, 1991, *La femme et la loi au Maroc*, Casablanca, éd. Le Fennec.
- Abderrazak Moulay R'chid, 1985 (1981), *La condition de la femme au Maroc*, Université Mohamed V, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.
- Rabéa Naciri : « Genre, pouvoir et prise de la décision au Maroc » In : *Disparités en Genre et culture en Afrique du Nord. Questions et défis*, Commission Économique pour l'Afrique (UNCEA), Nations Unies.
- Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Hachette, 2003.

---

<sup>11</sup> Instance Équité et Réconciliation

- Maouquit, M, « La réforme du droit de la famille : cinquante années de débats », *Prologues*, Revue maghrébine du livre, Hors série, Casablanca, 2002.
- M. Ayadi, « La femme dans le débat intellectuel au Maroc », *Prologues*, 2002.
- Centre d'Études et de Recherches démographiques [1998], *Genre et développement : aspects socio-démographiques et culturels de la différenciation sexuelle*, Royaume du Maroc, Premier ministre, ministère de la Prévision économique et du Plan.
- Direction de la Statistique, [1999], *Les emplois du temps de la Femme au Maroc, enquête nationale sur le budget temps des femmes 1997-1998*, Rapport de synthèse, 2 volumes, Royaume du Maroc, Premier ministre, ministère de la Prévision économique et du Plan.
- Direction de la Statistique, [2000], *Activité, emploi et chômage*, Royaume du Maroc, Premier ministre, ministère de la Prévision économique et du Plan.